



Titre de sejour en cas de rupture de vie commune

Par **sheryne77**, le **13/05/2013** à **16:20**

bonjour et merci pour tout les bénévoles pour leurs aides

bonjour CITOYENALPHA

JAI SUIVIS VOS CONSEIL ET JE VOUS EN REMERCIE

MAIN COURANTE /CONTACT AVEC AVOCAT ET PROCEDURE DE DIVORCE EN COUR/MAIL ET TEL A LA SOUS PREF /LETTRE RECOMMAND2 AU PREFET

TTE CES DEMARCHE DEPUI UN MOIS AUCUNE REponse

JAI APPRI QIL A CHANGE DE DEPARTEMENT C EST LE 93JAI RELANCE LES MEMES DEMARCHES

AUJORDHUI JAI PU AVOIR LA PREF DU 77 IL MONT INFORM2 QIL EST POSSIBLE QIL AI SES PAPIER ET LE DIVORCE NEN FERA RIEN
CEST MIEUX L ANNULATION DU MARIAGE

JE NE SAI QOI FAIRE JE TROUVE SA AB2RANT
QUE DE TEL HOMME SOIT PROT2G2 PAR L ACCORT FRANCO/ALGERIEN
ET NOUS FRAN9AI NOTRE LEGSLATION NARRIVE PA A FAIRE DE MEME

MERCI PAR AVANCE

Par **sheryne77**, le **06/06/2013** à **09:28**

bonjour a tous et merci pour vos intervention gracieuses

j attend toujours une reponse svp aidez moi en plus il est soutenu par son patron avec un cdi
peut il changer de statut de vpvf a salarié entant qalgerien
merci si vous pouvez aussi m éclairez pour les question cités precedement
merci bocou pour votre soutien et accompagnement même indirecte il reste primordiale en ce
qui me concerne a cause de mon handicap et phobie je bloque pour mes demarche vous
restez un issu incontournable pour moi
merci merci aidez moi